



Édifice Lavigne
257 rue Luck
Gatineau QC J8P 3S4
Tél. : (819) 663-5326
Télec. : (819) 663-5327
Serv. Garde : (819) 663-1644

Édifice Sainte-Maria Goretti
563 rue Clément
Gatineau QC J8P 3Y9
Tél. : (819) 663-5983
Télec. : (819) 663-4469
Serv. Garde : (819) 643-2878

RESPECT – ENGAGEMENT – COLLABORATION

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DE LA TRAVERSÉE ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Gatineau, le 15 juin 2022

Conformément à l'article 82 de la loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement de l'école de La Traversée vous présente son rapport annuel 2021-2022. L'école de la Traversée offre un enseignement préscolaire et primaire desservant le secteur de l'Aéroport. Au 30 septembre 2021, 415 élèves fréquentaient l'établissement.

Les parents membres du Conseil d'établissement ont été élus lors de l'assemblée générale le 9 septembre 2021. Les parents présents ont voté la continuité de l'organisme de participation de parents (OPP). L'OPP est un organisme dont le but est de permettre aux parents de s'impliquer dans la vie de l'école. L'OPP est un sous-comité du conseil d'établissement et travaille en collaboration avec la direction d'école.

L'objectif principal du Conseil d'établissement est de fournir un lieu d'échanges pour les parents, le personnel scolaire et les membres de la communauté. Le Conseil d'établissement est informé des besoins de notre école et de sa gestion et doit approuver et adopter plusieurs dossiers.

Il fonctionne selon ses propres règles et une formation est offerte aux nouveaux parents chaque année. Au primaire, il est toujours composé de :

- Parents élus -avec droit de vote
- Direction de l'école –sans droit de vote
- Enseignantes -avec droit de vote
- Membres du personnel (service de garde, personnel de soutien et professionnel) –avec droit de vote

Le conseil est présidé par un parent. Il est désigné par les parents-élus qui le forment. Participer à un Conseil d'établissement offre la possibilité de discuter des questions liées à la réussite des élèves. Comme le proverbe africain le dit si bien : « Il faut tout un village pour élever un enfant ». Avec ceci en tête, ses membres doivent adopter une perspective d'ensemble et non individuelle. Ils doivent prendre les décisions dans le meilleur intérêt des élèves. Il s'agit d'une très belle responsabilité : agir avec notre milieu pour le bien et la réussite de tous nos enfants.

Cette année, le Conseil d'établissement aura tenu 7 séances publiques. Lors de ces rencontres, il y a eu des discussions, des consultations et des prises de décisions sur plusieurs sujets :

- Climat scolaire positif : intimidation et violence
- Règles de conduite et mesures de sécurité
- Règles du service de garde
- Prévisions budgétaires
- Entrée progressive du préscolaire et de la classe ÉVA
- Projet éducatif
- Listes des effets scolaires
- Activités éducatives (activités et sorties)
- États financiers
- Grille-matières

Le Conseil d'établissement dispose d'un budget annuel de 210\$. Cette somme est réservée au remboursement des frais de garde des parents qui assistent aux séances et nous nous offrons un social en fin d'année.

En cette année de fin de pandémie, nous avons eu la chance de retrouver une normalité. Nous voulions partager nos coups de cœur :

- Le travail exceptionnel du personnel enseignant, du soutien, du service de garde et la direction en cette deuxième année de pandémie.
- Le club de lecture de Mme Sara
- La patinoire extérieure de M. Daniel
- Le réaménagement de la cour d'école
- M. Lacroix (Sa retraite et son engagement continu)
- Les sorties au lac Beauchamp
- Les élèves médiateurs de Mme Joanne
- Le Jardin hydroponique
- Les activités en présentiel

Je tiens à remercier les membres pour leur implication essentielle et leur précieuse collaboration. Nous vous assurons que toutes les décisions ont été prises dans le meilleur intérêt des élèves, pour favoriser leur développement, leur réussite et leur implication dans la vie scolaire et communautaire.

Je remercie tout spécialement l'ensemble de l'équipe-école. Ce retour à la normalité a été un succès et nos enfants sont bien à l'école grâce à votre engagement et votre implication.

En conclusion, j'invite tout le monde à s'impliquer dans le Conseil d'établissement. C'est une expérience qui permet de se familiariser avec le milieu de vie des élèves et de mieux comprendre le fonctionnement de l'école. Venez créer des liens avec tous ceux dont le travail dévoué influence la vie et l'avenir de nos enfants !

Pascale Guillemette
Présidente du Conseil d'établissement
École de La Traversée